

CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

pôle métropolitain

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical

Séance du vendredi 25 septembre 2026

DCS37-2026

Le 25 septembre 2026, à 11h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 17 septembre 2026, s'est réuni, dans sa composition prévue à l'article 4-1.3 des statuts du pôle métropolitain, à l'Hémicycle de Caen la mer, sur convocation adressée à ses membres par Monsieur Emmanuel RENARD, Président.

Nombre de délégués
en exercice : 74
Quorum requis : 37

Présents : 48
Pouvoirs : 7
Votants : 55

Excusés : 19

Date de convocation :
17 septembre 2026

Étaient présents :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Erwann BERNET, Mme Olga BOUBET-FURAHA, M. Joël BRUNEAU, Mme Cécile COTTENCEAU, Mme Sonia DE LA PROVOTE, M. Renaud DE SAINT DENIS, M. Fabrice DEROO, M. Nicolas JOYAU, M. Stéphane LE HELLEY, M. Patrick LEDOUX, M. Benjamin LEPAYSANT, Mme Sylvie PERNOIT, Mme Dorothee PITOIS-BLESTEAU, M. Emmanuel RENARD, M. Pascal SERARD, Mme Sophie SIMONNET, Mme Laurence TROLET, M. Arthur DELAPORTE (délégué suppléant), M. Bruno GODEFROY (délégué suppléant), Didrik JANIN-HAMEL (délégué suppléant), M. Michel LAFONT (délégué suppléant), M. Richard MAURY (délégué suppléant)

Communauté de communes Cingal – Suisse Normande : M. Jean-Claude BRETEAU, M. Pierre BRISSET, Mme Céline CAPET, M. Romuald FERRARI, M. Jacky LEHUGEUR, M. David MODESTE, M. Patrick MOREL

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Thông DAO, M. Laurent HOTTELART, M. Franck JOUY, M. Patrice PETIT (délégué suppléant)

Communauté de communes Pays de Falaise : M. Kévin DEWAELE, M. Bruno CANDON (délégué suppléant), Mme Cécile LEVAGUERSE (déléguée suppléante)

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Rémy GUILLEUX, M. Gérard MARTIN, M. Emmanuel MAURICE, M. Olivier PINEL, M. Didier BERTHELOT (délégué suppléant), M. David GUESNON (délégué suppléant)

Communauté de communes Val es Dunes : Mme Marie-Françoise ISABEL, Mme Maria MONTERO, M. Philippe PESQUEREL, Mme Angélique LEMIERE (déléguée suppléante), M. Jacques-Yves OUIN (délégué suppléant), M. Alain PORQUET (délégué suppléant)

Étaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Xavier HAY (pouvoir à M. Emmanuel RENARD), M. Philippe MARS (pouvoir à M. Patrick LEDOUX), M. Rodolphe THOMAS (pouvoir à M. Erwann BERNET)

**CONVENTION DE
PARTENARIAT AVEC
EXPERIENCES COMMUNES**

Communauté de communes Cingal – Suisse Normande : M. Loïc MELON (pouvoir à Mme Céline CAPET)

Communauté de communes Cœur de Nacre : M. Philippe CHANU (pouvoir à M. Thông DAO)

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : Mme Anne MANCEL (pouvoir à M. Rémy GUILLEUX)

Communauté de communes Val-ès-Dunes : M. Jean-Christophe CARON (pouvoir à M. Philippe PESQUEREL)

Etaient excusés :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Romain BAIL, M. Jean-François JURASCHEK, Mme Azilis LADJADJ, M. Didier LEFORT, M. Aristide OLIVIER, M. Jean-Marc PHILIPPE, Mme Laurie KALA-JANSSEN (déléguée suppléante), M. Laurent MATA (délégué suppléant), Mme Magali SAINT (déléguée suppléante)

Communauté de communes Cingal Suisse Normande : Mme Lynda LAHALLE

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Olivier LAVAUT, M. Loïc PIERRE-BOITARD (délégué suppléant)

Communauté de communes du Pays de Falaise : M. Jacques LE BRET, M. Hervé MAUNOURY

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Christophe BRAUD, M. Bruno LEGRIX

Communauté de communes Val-ès-Dunes : Mme Ann BAUGAS, M. Olivier GUILLEMETTE, Mme Nathaly MONROCQ

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC EXPERIENCES COMMUNES

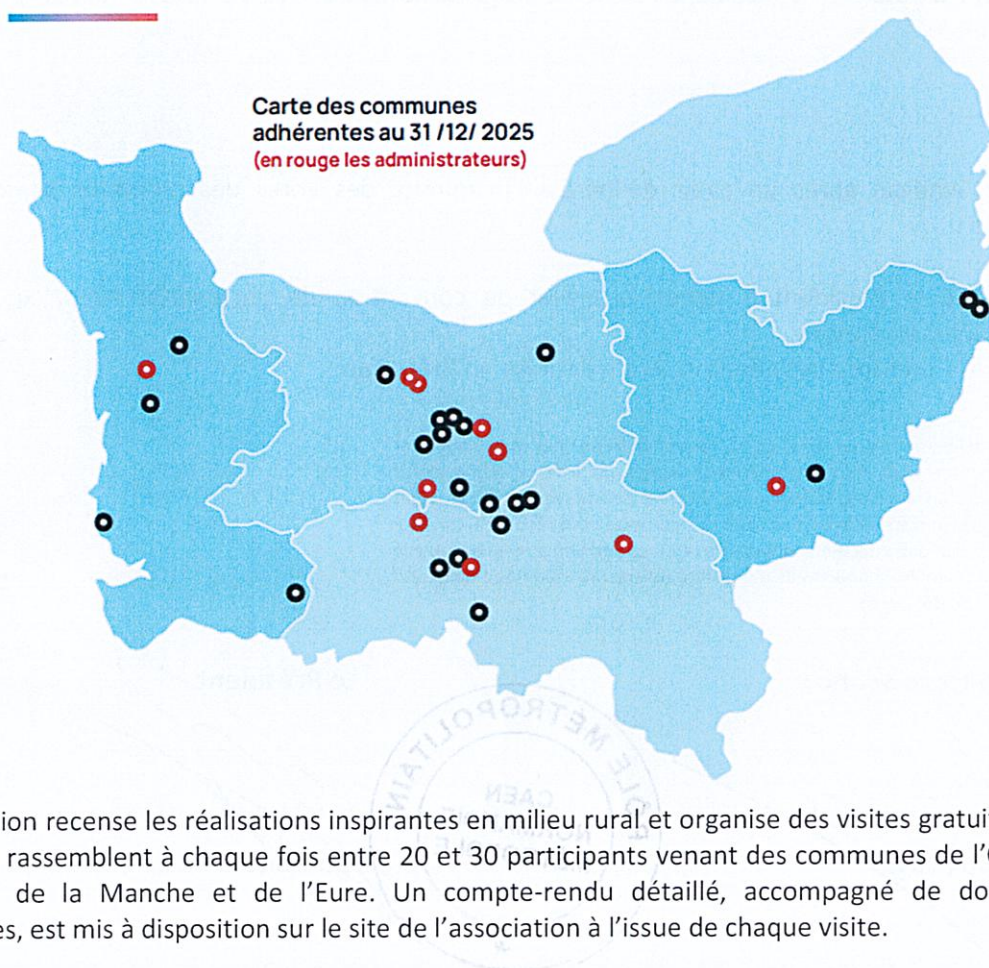
Exposé :

L'association Expériences Communes a pour objet de promouvoir un aménagement rural dans un esprit de développement durable en Normandie.

L'association a été créée en mars 2023 par trois communes du Calvados (Maltot, Maizières, Bonnebosq) et une de l'Orne (Sainte Honorine la Guillaume). Aujourd'hui, elle compte une quarantaine de communes adhérentes, dont une part importante sur Caen Normandie Métropole. Elle est coprésidée par Sarah Balouka (adjointe à Feuguerolles-Bully, Calvados) et Frédéric Trehard (adjoint à Marbois, Eure).

Les communes adhérentes

32 communes ont adhéré en 2025



L'association recense les réalisations inspirantes en milieu rural et organise des visites gratuites (8 en 2025) qui rassemblent à chaque fois entre 20 et 30 participants venant des communes de l'Orne, du Calvados, de la Manche et de l'Eure. Un compte-rendu détaillé, accompagné de documents techniques, est mis à disposition sur le site de l'association à l'issue de chaque visite.

Expériences communes a proposé au Pôle métropolitain un partenariat, permettant d'officialiser la tenue d'actions complémentaires, conjointes et concertées. Ces actions incluent par exemple la communication commune d'évènements et l'organisation de visites de réalisations communales à destination d'élus communaux.

Ce partenariat sera à titre gracieux.

Proposition :

Vu les statuts du Pôle métropolitain ;

Considérant que l'association Expériences communes déploie une animation sur les volets de l'attractivité, des solidarités et de l'adaptation au changement climatique en milieu rural et périurbain ;

Il est proposé d'autoriser le Président à signer le projet de convention de partenariat avec Expériences communes.

Vote :

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des votes des membres présents ou représentés :

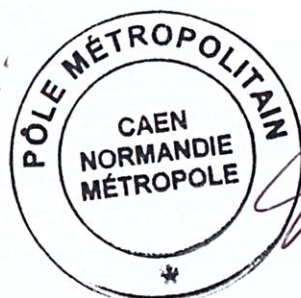
- **AUTORISE** le Président à signer le projet de convention de partenariat avec Expériences communes, en annexe.
- **DIT** que la présente délibération sera transmise en Préfecture.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du syndicat mixte, étant précisé que celui ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

La secrétaire de séance,

Le Président,


Sophie SIMONNET




Emmanuel RENARD